

((ca. 2'273 Zeichen))

Oléagineux 2025 : inscription online jusqu'au 12 juin 2024

Tous les agriculteurs qui souhaitent cultiver du colza, du tournesol et du soja pour la récolte 2025 peuvent désormais s'inscrire en ligne sur [Agrosolution.ch](https://www.agrosolution.ch). Les huileries annoncent à nouveau une quantité de transformation souhaitée de 106'065 t de colza (dont 34'000 de colza HOLL) pour la récolte 2025. Pour le tournesol, la quantité contractuelle progresse à 26'100 t (dont 17'100 t de tournesol HO), tenant ainsi compte de l'augmentation de la demande et de la capacité de pressage.

Colza : un potentiel de développement existe

La demande en colza suisse reste élevée. Après les turbulences des prix de ces deux dernières années, la situation semble s'être apaisée sur le marché boursier. Globalement, les prix ont augmenté de 11% entre les récoltes 2020 et 2023.

Pour les récoltes 2020 à 2024 déjà, les transformateurs avaient annoncé une quantité commercialisable de 106'000 t de colza. Comme cette quantité n'a pas été atteinte jusqu'à présent, les producteurs peuvent encore augmenter les surfaces de production pour la récolte 2025. Des nouveaux producteurs et des surfaces supplémentaires sont toujours recherchés !

Tournesol : capacités de pressage augmentées à 26'100 t

La quantité contractuelle de tournesol est à nouveau augmentée. Après avoir atteint la quantité contractuelle de 20'000 pour la récolte 2024, la surface peut à nouveau être augmentée pour la récolte 2025. L'inscription est également ouverte sans restriction aux nouveaux producteurs.

Soja

La quantité attribuée sera entièrement commercialisée dans le secteur fourrager, aussi pour la récolte 2025. Le soja suisse est demandé par les fabricants d'aliments et 7'000 t pourront être attribuées.

Délais d'inscription pour tous les oléagineux : 12 juin 2024

Les nouveaux producteurs peuvent s'inscrire directement sur www.agrosolution.ch.

Les anciens producteurs reçoivent par e-mail une invitation à s'inscrire on-line, avec les liens directs. En cas de question, vous pouvez contacter Agrosolution à Lausanne au 021 601 88 08. L'inscription doit être transmise **jusqu'au 12 juin 2024 au plus tard**. L'attribution définitive sera ensuite effectuée par la FSPC et transmise aux producteurs au début juillet, par e-mail.

FSPC, Rahel Emmenegger